

CONSEIL DE QUARTIER DES HALLES

Jeudi 7 juin 2018 à 18h30

Mairie du 1^{er} arrondissement - salle des Mariages - 4, place du Louvre - 75001 Paris

Elus Présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Marc MUTTI, Adjoint Spécial chargé auprès du Maire des Finances, des Equipements de proximité, de l'Urbanisme, de l'Espace public, de la Vitalité économique et de l'Emploi, de la Prévention, de la Sécurité et des Affaires militaires
- Michèle HAEGY, Conseiller délégué pour la Voirie et les Espaces verts
- Françoise FILOCHE, Conseiller d'arrondissement

Président de séance : M. Emmanuel DUPRAT

Ordre du jour

I. Intervention des groupes de travail

Art en premier

- Point sur la préparation de l'exposition Art en 1^{er} des 16 & 17 juin
- Solidarités
- Point sur les travaux du groupe

Zone piétonne :

- Point sur l'évolution du réaménagement des Halles
- Point sur les travaux du groupe de réflexion sur le futur grand quartier des Halles

II. Questions diverses

- Réunion de concertation sur la fusion le lundi 11 juin à l'Hôtel de ville
- Prochain rendez-vous Circul'livre du dimanche 1er juillet

Catherine MATHON ouvre la séance à 18h30.

INTRODUCTION

I. INTERVENTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Art en premier

La préparation de l'exposition Art en 1^{er} des 16 et 17 juin se poursuit. 13 artistes y participeront, parmi lesquels un primo-participant, photographe connu pour ses photographies touchantes et pleines d'humanité des sans-abris du quartier. L'annonce de la manifestation paraîtra dans le journal Le Parisien et sur le site du 1^{er}. A la prochaine édition, la question de la prise en compte des timbres et enveloppes dans le budget de dépenses de l'exposition sera à nouveau étudiée.

Solidarités

Un nouvel appel à bénévoles sera lancé.

Zone piétonne

La question sera prochainement posée de savoir qui représenterait dorénavant les riverains, après l'arrêt des réunions de comité de suivi du chantier. Pour l'heure, il est souhaitable que le CDQ reste l'interlocuteur privilégié. Les habitants pourront y faire remonter les informations et leurs préoccupations.

L'allée Nord-Sud entre la rue des Prouvaires et l'Eglise Saint-Eustache sera réaménagée avant l'inauguration du jardin. Il est souhaitable qu'un éclairage adapté y soit installé en cas de minéralisation.

La situation de la rue de la Cossonnerie n'est pas satisfaisante. Malgré quelques améliorations, un projet plus ambitieux est envisagé sur le linéaire courant de la rue de la Cossonnerie (1^{er}) jusqu'au boulevard de Sébastopol (4^{ème}). En clair, le projet consisterait à créer une perspective fluide en aménageant un passage piétonnier entre le plateau Beaubourg et les Halles dans l'axe de la rue de la Cossonnerie.

C'est également le cas de la ligne de vue allant de la rue Lescot à la rue Saint-Denis. Le paysage est chargé et chaotique, en raison de la présence de voitures de police et de commerçants, les mannequins, les arbres, les réverbères, les pourtours d'arbres, les terrasses & contre-terrasses et les vélos. C'est pourquoi la DVD et la DU avaient été invités il y a de cela un an et demi à réfléchir à un pré-projet.

A la fin de l'année 2017, les services de la voirie et le service du paysage de la ville ont fait une proposition incluant l'arrachement des arbres malades, l'implantation de nouvelles essences, l'installation de terrasses et l'instauration d'un vide au centre, afin de permettre une circulation unique par la rue Rambuteau. Ce projet verra le jour dans la période entourant la future rentrée.

II. QUESTIONS DIVERSES

Réunion de concertation sur la fusion le lundi 11 juin à l'Hôtel de ville

Au cours de cette réunion à venir, tous les CDQ présenteront le fruit de leurs réflexions sur leurs préoccupations respectives. En ce qui concerne celui des Halles, voici ce qui ressort :

QUELLE DEMOCRATIE DE PROXIMITE POUR LE FUTUR SECTEUR

Le Conseil de quartier qui réunit les habitants et membres d'associations de défense des intérêts locaux est le mieux placé pour porter les projets de quartier.

Une période transitoire de 2 ans permettrait de passer en douceur de la Mairie du 1er à la Mairie de secteur. Ce passage souple a l'avantage de repérer les services devant être maintenus. Durant cette transition, les lieux de tenue des réunions (conseil d'arrondissement, CICA, CDQ) pourraient être tournants d'une Mairie à l'autre du secteur.

QUELLE GEOGRAPHIE DES CDQ POUR CE SECTEUR

Un quartier n'est pas un ensemble administratif. C'est un territoire de proximité doté d'une identité forte et d'une histoire. Celui-ci dessine un quartier allant de la Seine à Réaumur et de la Croix des Petits Champs à la rue Beaubourg. Un ensemble historiquement cohérent regrouperait une partie de Saint-Germain l'Auxerrois, les Halles, Montorgueil, Saint-Denis, une partie de Saint-Avoye et une grande partie de Saint-Merri. Ce serait un quartier commerçant et patrimonial situé au centre du réseau ferroviaire souterrain. Ce pourrait être un CDQ de la zone piétonne

D'ailleurs, l'observation des anciens plans de Paris met en évidence que l'enceinte des fortifications de Philippe Auguste continue à bien délimiter ce qui reste le centre de Paris.

QUELS SERVICES PUBLICS POUR LA FUTURE MAIRIE DE SECTEUR ET QUELLES UTILISATIONS POUR LES AUTRES BATIMENTS

Dans les locaux délaissés, il convient de :

- Evaluer les espaces et hiérarchiser les besoins du centre avant toute utilisation autre et prévoir d'établir au bout de 2 ans d'expérimentation un bilan*
- Maintenir les services de proximité de l'état civil et le bureau de la généalogie*
- Installer une antenne du syndicat d'initiative*
- Mettre à disposition des bureaux pour les associations de quartier*
- instaurer un service d'assistance à l'utilisation des outils numériques*
- Créer via la Mairie une entrée commune à l'école et à la crèche de l'Arbre Sec*
- Et faire de la colonnade du Louvre un espace plus agréable.*

Une soirée russe sera organisée à la Mairie le vendredi 22 juin 2018 et le prochain rendez-vous Circul'Livres se tiendra le dimanche 1er juillet.

La séance est levée à 19h57.